INFORMATIONS SUR LE DROIT DE RÉTRACTATION

Contrats conclus hors établissement ou à distance – articles L221-18 et suivants du Code de la consommation

Ce document est remis avec tout devis signé à votre domicile, sur un chantier, ou à distance (email, téléphone). Il ne concerne que les clients particuliers.

Votre droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat, c'est-à-dire le jour de la signature du devis.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique) adressée à :

Kyllis-Net – Kyllian DUSSAULT (EI)
19 route de Noë, hameau de Val-Péronne, 89510 Véron Email : contact@kyllis-net.com – Téléphone : 06 14 46 02 50

Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation en page 2, mais ce n'est pas obligatoire. Pour que le délai soit respecté, il suffit que vous envoyiez votre communication avant l'expiration du délai de quatorze jours.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, sans retard excessif et au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision. Le remboursement est effectué avec le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès de votre part, et ne vous occasionnera aucun frais.

Si vous avez demandé expressément que les travaux commencent pendant le délai de rétractation, vous devrez payer un montant proportionnel à ce qui a été réalisé jusqu'au moment où vous nous avez informés de votre rétractation, par rapport à l'ensemble des prestations prévues au contrat.

Démarrage des travaux avant la fin du délai

Aucun travail ne commence avant la fin du délai de quatorze jours, sauf si vous le demandez par écrit. Dans ce cas, cochez et signez la case ci-dessous :

Demande d'exécution anticipée (facultatif)
☐ Je demande expressément que les travaux commencent avant la fin du délai de rétractation de 14 jours. J'ai bien noté que si je me rétracte, je devrai payer la part des travaux déjà réalisés. Date : …… Signature du client :

Exception : dépannages urgents

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence à votre domicile et expressément sollicités par vous, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Modèle prévu à l'annexe de l'article R221-1 du Code de la consommation

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

À l'attention de : Kyllis-Net – Kyllian DUSSAULT (EI), 19 route de Noë, hameau de Val-Péronne, 89510 Véron – contact@kyllis-net.com

Je / Nous (*) vous notifie / notifions (*) par la présente ma / notre (*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services (*) / la vente du bien (*) ci-dessous :

Devis n° : ……

Description des travaux : ……

Signé le : ……

Nom du (des) client(s) : ……

Adresse du (des) client(s) : ……

Email / téléphone : ……

Date : ……

Signature du (des) client(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

(*) Rayez la mention inutile.